



MAÎTRISEZ LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

DURÉE

- ▶ 1 jour

PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint collaborateur ou conjoint associé
- ▶ Créateurs d'entreprise artisanale, salariés, demandeurs d'emploi, ...

VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

EFFECTIF

- ▶ Entre 8 et 12 stagiaires

HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

LIEUX

- ▶ Laxou, Briey

OBJECTIF

- ▶ Connaître **l'obligation légale** nouvellement intégrée dans la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale
- ▶ Différencier cet entretien des autres entretiens tels qu'entretiens d'évaluation ou de notation
- ▶ Savoir réaliser concrètement l'entretien professionnel.

CONTENU

- ▶ L'entretien professionnel : une obligation (connaître les textes de loi qui le régissent)
- ▶ Qui est concerné ? (A l'initiative de qui, et quels en sont les bénéficiaires)
- ▶ A quel moment le réaliser ?
- ▶ Son intérêt
- ▶ Déroulement de l'entretien : objectifs, mise en œuvre, réalisation du face à face, formalisation et suivi

STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Alternance d'apports théorique et pratiques
- ▶ Exercices, études de cas et mise en situation
- ▶ Échanges d'expériences
- ▶ Remises de supports de formation



TARIF

- ▶ Frais d'inscription : 50 €
- ▶ 350 €
- ▶ Prise en charge possible, **sous conditions***, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.
- ▶ Autres publics : nous consulter

* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

www.cma-nancy.fr

julie-chamant@cm-nancy.fr • 03 83 95 60 73

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30